

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 20 janvier à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, Mme VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSE** : M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan.

## Délibération 2015/11

### OBJET : MOTION RELATIVE A LA LIGNE FERROVIAIRE DU VAL DURANCE.

Le Conseil de Communauté,  
Sur proposition du Président,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

Considérant nos fortes préoccupations sur l'avenir de la ligne ferroviaire du Val Durance ayant pour terminus la ville de Briançon, le service rendu par la SNCF et par RFF ne cessant de se dégrader :

- Les travaux nécessaires à la pérennisation de la ligne entre Guillemestre et Briançon (desservant 180 000 lits touristiques) ne sont pas budgétisés. Aucun crédit de l'Etat n'est encore affecté au prochain contrat de plan pour terminer la restauration de la ligne, ce qui risque d'entraîner sa fermeture à l'horizon 2017.
- En ce qui concerne le train de nuit (116 000 voyageurs par an), train aussi bien indispensable à notre économie qu'à notre désenclavement, il apparaît qu'il pourrait disparaître dès 2016. Est-ce pour cela que la SNCF n'a pas mis en service les motrices promises pour 2014 et refuse maintenant de prendre des groupes dans ce train ?
- Des trains permettant les liaisons avec Marseille et Valence n'arrivent plus à Briançon, une correspondance par car à partir de Gap rallonge la durée du transport et diminue le confort des trajets.

Considérant les effets désastreux qui vont découler de cette situation.

Considérant que pour accompagner l'indispensable transition énergétique, il est nécessaire de faciliter le transport ferré en limitant la circulation routière.

- **DEMANDE** à Mme le Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie de prendre rapidement des mesures pour assurer la pérennité de cette ligne et de son train de nuit afin que le service public soit maintenu dans nos territoires.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
M. Jacques MARTIN.

